

Charron 2024



2 ■ Le mot du Maire



Nous voici au terme de l'année 2024 durant laquelle nous avons pu vivre des événements joyeux ou malheureux.

Certains ont accompli de véritables réussites qu'elles soient scolaires,

professionnelles ou sportives, et je les en félicite, d'autres ont traversé des maladies, des drames, des deuils et je souhaite leur apporter tout mon soutien dans ces moments bien difficiles. La vie est ainsi composée à la fois d'épreuve et de victoire, le temps lui s'écoule au même rythme et nous devons malgré tout, à travers chaque saison, nous employer à élaborer, construire et entretenir notre quotidien.

C'est à la fois avec un sentiment partagé entre enthousiasme et inquiétude que j'écris aujourd'hui ces lignes car différentes problématiques se présentent à nous. Notre communauté de communes est au plus mal (finances, ressources humaines, relations entre élus, compétences...). De plus, la constitution des dossiers de subvention ne cesse de changer d'année en année et complique l'élaboration du budget. La mise en place du PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) nous oblige à réduire et définir les zones constructibles limitées sur notre commune, bien que nous manquons de population. En même temps cela devrait dégager plus de surface agricole alors que des cols blancs ne cessent de dire que le cheptel bovin doit être réduit ! Les taux de subvention eux aussi ont chuté drastiquement puisque nous avons pu mener le projet touristique et la réfection du tableau de notre église grâce à des subventions à hauteur de 80%, aujourd'hui elles s'élèvent à 35 % seulement. Nous ne

disposons d'aucune visibilité puisque de nos jours les événements mondiaux peuvent nous impacter et modifier considérablement notre gestion et nos priorités.

Tout cela nécessite une réactivité soutenue, une gestion prudente et rigoureuse afin de pouvoir faire face aux aléas, et des connaissances d'ingénierie et de législation de plus en plus conséquentes pour mener à bien les projets. Les coûts des matériaux, des travaux ne cessent de croître comme vous pouvez le constater dans vos foyers. Par ailleurs, les engagements qui nous ont été promis n'ont pas été tenus, la valeur de la parole ne semble plus d'actualité. La difficulté réside dans ces choses qui nous sont imposées et pour lesquelles on observe un non-sens.

Pour autant, cette année grâce à un travail soutenu nous avons pu investir dans différents domaines et finaliser plusieurs chantiers. En ce qui concerne notre auberge nous rencontrons actuellement différents repreneurs potentiels, mais nous sommes confrontés à de multiples déconvenues car beaucoup de propositions manquaient cruellement de sérieux.

Nous avons plusieurs projets que nous souhaiterions mener notamment sur le bâtimentaire avec la mise aux normes et la sécurisation de la salle des fêtes, dossier sur lequel nous travaillons depuis le début du mandat. Nous souhaiterions également procéder à la réfection des chemins et à l'entretien des routes et aussi investir dans bien d'autres domaines mais, évidemment, la lenteur administrative nous pénalise et les financements sont de moins en moins accessibles. Bien sûr, nous ne nourrirons pas de faux espoirs, et nous ne ferons pas

de fausses promesses comme le rappelle Jean de la Fontaine dans la fable « La laitière et le pot au lait » nos souhaits d'investissement sont régis par le budget et les subventions que nous pouvons obtenir pour les réaliser.

Je souhaite saluer et remercier par ailleurs les bénévoles de nos associations qui, grâce à leur investissement, nous ont permis de partager une fois de plus des moments conviviaux autour de bons repas, ou qui ont consacré du temps à nettoyer ou ouvrir notre église, mais également toutes les personnes qui contribuent à l'entretien de notre commune. Charron en fête fut un événement fort pour notre commune, exemple de solidarité entre toutes nos associations, cette journée fut une véritable réussite.

Si vous rencontrez des problèmes, ou si vous avez des suggestions, n'hésitez pas à venir en mairie nous serons toujours ravis de vous recevoir et nous tenterons de répondre au mieux à vos attentes.

Enfin je voudrais vous remercier une nouvelle fois de la confiance que vous nous avez accordée, mon implication dans cette mission reste entière et je fais de notre territoire une priorité.

Je me joins à l'ensemble du conseil municipal ainsi qu'aux employés communaux pour vous souhaiter une excellente année 2025.

Émilie BOUCHET

HORAIRES D'OUVERTURE ET CONTACTS DE LA MAIRIE

Lundi : 9 h -12 h 30 // 13 h -17 h 30

Du mardi au vendredi : 9 h -12 h 30

Téléphone : 05 55 67 04 59

Email : mairiecharron@wanadoo.fr



SOMMAIRE

Le mot du Maire	2-3
Démographies	4
Infos-Brèves	5-7
Nos réalisations	8-12
Nos projets 2023	12
Budget	13
Associations	14-19
Charron en mouvement	14
Amicale sportive de Charron	15-16
Club de Pampeluze	17
ACCA de charron	18
Comité des fêtes	19
Gendarmerie	20
Est-Creuse Développement	20-21
Insolite	22-23
La laitière et le pot au lait	24

L'ANNÉE 2024

PACS



**Mickaël PICAUD
& Solène BUSSIÈRE**

**Maxime KINET
& Emma PUYBOURDIN**

Félicitations !!

DÉCÈS



**Georgette DUPUY
Valentin AYMARD
Marie-Christine MONGOURD
Monique BLANC
Martine LEPROVOST
Jacques VIGNERESSE
Christian NEZZAR
Chantal BOURGUIGNON
Jeannette VREDENBREGT
Jean HOULMANN**

*Nous présentons nos sincères
condoléances aux familles.*

Il y a 100 ans à Charron... ... en 1924

NAISSANCES

PENOT Gisèle, née à Cournaud, le 16 janvier 1924
RIFFAT Simone épouse BOURGUIGNON, née aux Fosses, le 7 février 1924
BATISSE Carmen épouse MONGOURD, née aux Fosses, le 23 mars 1924
BOURNAUD Simone épouse RIGAUD, née à Courdemanges, le 15 avril 1924
PEYNOT Bernadette épouse MOULETTE, née à Courdemanges, le 30 avril 1924
RIGAUD Géronde, née aux Courbes, le 30 mai 1924
BESSE Gabriel, né à Frévaleix, le 5 septembre 1924
RIBIERE Maurice, né à Courdemanges, le 13 septembre 1924
DUPUY Raymonde épouse SOLIGNAT, née à Frévaleix, le 23 octobre 1924
GERBE Yvonne, née au Grand Ecouteix, le 12 novembre 1924
DESISSERT Jean, né à Chaulier, le 16 décembre 1924

MARIAGES

SABY Auguste et GIRAUD Louise, le 22 mars 1924
LHERITIER Gilbert et DECOUTEIX Adèle, le 12 juin 1924

DÉCÈS

RAVEL Jean, décédé aux Fosses, le 12 janvier 1924
MERCIER Jean, décédé à Beaumont, le 13 janvier 1924
CLUZEL Jean, décédé à Courdemanges, le 4 mars 1924
SICARDAIS Hélène Veuve DUGAT, décédée à Charron, le 10 mars 1924
RIBIÈRE Antoine, décédé à Courdemanges, le 2 avril 1924
CHEVALIER Hippolyte, décédé à Chavaneix, le 3 avril 1924
BIGOURET Mélanie, épouse NORRE, décédée à Gachard, le 6 avril 1924
LHOMME Caroline Veuve RIBIERE, décédée à Courdemanges, le 16 avril 1924
TIXIER Gilberte Veuve SALPOINTE, décédée à Villesauveix, le 2 mai 1924
DUPOUX Marie, décédée à Chavaneix, le 30 mai 1924
BESSE Gilbert, décédé à Charronnet, le 14 août 1924
PASCANET Pierre, décédé aux Villattes, le 22 août 1924
DUGAT Julie Veuve REBIRON, décédée aux Villattes, le 14 septembre 1924
DUMONTAUX Jean, décédé à Frévaleix, le 14 septembre 1924
DESISSERT Amédée, décédé à Courdemanges, le 17 octobre 1924
PASCANET Marie, décédée aux Villattes, le 28 octobre 1924
MONNAMY Marie, Veuve Portas, décédée aux Courbes, le 2 avril 1921 (*acte retranscrit qu'en 1924*)

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le conseil municipal décide d'accorder les subventions suivantes pour l'année 2024 :

ACCA de Charron	800 €
Amicale sportive de Charron	800 €
Club de la Pampeluze	800 €
Association de Gym de Charron	800 €
Comité des fêtes	800 €
Les Amis de Charron	800 €
CIVAM Charron-Rougnat	300 €
AMF Recherche médicale	80 €
Ligue contre le cancer	80 €
Sapeurs-pompiers Auzances	80 €
Sapeurs-pompiers Dontreix	80 €
Jumelage Auzances/Roostall	65 €
Jeunes Agriculteurs	50 €

LE BUS DES SERVICES AU PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS !

Depuis le 1^{er} octobre, le Bus des Services du CAVL AGIR sillonne le territoire pour proposer des **permanences régulières** sur 5 communes :

- **à Dontreix** : le lundi de 13h30 à 17h
- **à Bellegarde en Marche** : le mardi de 9h à 12h30 et de 13h15 à 16h45
- **à Champagnat** : le mercredi de 8h30 à 12h
- **à Mainsat** : le jeudi de 9h à 12h30 et de 13h15 à 17h
- **à Sannat** : le vendredi de 9h à 12h.

Quel que soit l'endroit où vous habitez, vous pouvez venir à la rencontre des **conseillères France Services**, Céline et Fabienne. Elles vous réservent un accueil chaleureux et une écoute attentive et **vous accompagnent dans toutes vos démarches administratives**.

Pour toute demande de carte grise ou permis, une question sur les impôts, la retraite, la santé, les allocations familiales (CAF et MSA), France Travail... ce service reste un atout indéniable pour la population en quête d'information et de soutien.

Afin de **familiariser le public avec les outils numériques**, des ateliers individuels adaptés au rythme de chacun sont mis en place sur rendez-vous avec Céline. Les bases de l'informatique, le traitement de texte, la gestion d'une boîte mail et les aides aux démarches administratives peuvent être abordés.

La convivialité sera toujours au rendez-vous avec la mise en place du **café papotages** où tout le monde sera bienvenu.

PANNEAU POCKET

Nous vous rappelons que la mairie adhère au service panneau pocket. Vous pouvez télécharger l'application sur votre smartphone. Nous transmettons via cette application un grand nombre d'informations.



TARIF DU FOYER RURAL

Nous vous rappelons les prix de la location de la salle du Foyer Rural :

- le prix est fixé à **100 €** pour les habitants de la commune et à **150 €** pour les personnes ne résidant pas sur la commune de CHARRON ;
- une caution de 200 € est demandée pour chaque location.

Ces tarifs comprennent la location de la salle pour le week-end, ainsi que la mise à disposition de la vaisselle.

Une sono est aussi à votre disposition pour la somme de **60 €** par week-end, contre une caution de **750 €**.

La salle est mise à disposition gracieusement pour les associations de la commune.

N'oubliez pas de vous munir d'une attestation de responsabilité civile que vous aurez demandée auprès de votre assurance avant la location de la salle.

6 ■ Infos - Brèves

CÉRÉMONIES DU 8 MAI ET DU 11 NOVEMBRE 2024

Nous rappelons que la commémoration au monument aux morts a lieu tous les ans, le 8 mai et le 11 novembre à 11 h et que les habitants de Charron y sont les bienvenus.



8 mai 2024

MÉNAGE À L'ÉGLISE

Cette année encore, toute une équipe, une fois en début d'année et une fois à l'automne, s'est réunie pour une matinée ménage à l'église. Un grand merci à eux pour leur investissement !



Ménage d'automne

REMERCIEMENTS

Merci beaucoup à Madame Lucy OVERBEEK qui a cédé à la commune un grand barnum.
Merci à Paulette GERVAIS qui chaque jour ouvre et ferme l'église pour en laisser l'accès libre aux visiteurs.

« CABIN'OTHÈQUE »



Depuis plus d'un an, la « cabin'othèque » se voit régulièrement dotée de nouveaux ouvrages, tandis que d'autres disparaissent. N'hésitez pas à venir y jeter un coup d'œil, vous trouverez certainement un livre qui vous conviendra.
Vous pouvez le garder, le rapporter, en déposer d'autres, faites-vous plaisir !

PLANNING FAMILIAL

CONTACTEZ NOUS :
PLANNING FAMILIAL 23
AU COCON
1 Avenue du Docteur Manouvrier,
2^{ème} étage,
23000, GUÉRET
06 27 75 90 11 / 05 87 14 70 61
contact@planningfamilial23.org
Planning familial 23
PlanningFamilial23

PLANNING FAMILIAL DE LA CREUSE
"ESPACE DE VIE AFFECTIVE RELATIONNELLE ET SEXUELLE"

QUESTIONS EN BULLETTINS :

- COMMENT PARLER DE PLAISIR DANS MON COUPLE?
- J'Y COMPRENS RIEN À TOUTES CES NOTIONS DE GENRES ! ON M'EXPLIQUE ?
- SI JE SUIS MINEUR-E, J'AI LE DROIT À L'IVS ?
- EST-CE QUE JE PEUX AVOIR UNE IST SANS LE SAVOIR ?
- EST-CE QUE LE CONSENTEMENT, C'EST JUSTE DIRE OUI ?
- SI JE TOMBE ENCEINT-E, QUELS SONT MES DROITS ?
- J'AIMERAI CHOISIR UNE CONTRACEPTION ADAPTÉE À MON MODE VIE !
- JE ME POSE DES QUESTIONS SUR MON ORIENTATION ANDROÛTE

NUMÉRO VERT
0800 08 11 11
surprise & gratuit

planning-familial.org

DÉCLARER VOS RUCHES

Déclarer vos ruches entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre ! Déclarer des ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur dès la première colonie d'abeilles détenue, que ce soit ruche, ruchette ou ruchette de fécondation.

- Pourquoi ?
- connaître l'évolution du cheptel apicole
 - améliorer la santé des abeilles
 - mobiliser des aides européennes.

Procédure simplifiée de déclaration en ligne
mesdemarches.agriculture.gouv.fr

RÉCUPÉRATEUR EAU DE PLUIE

Le SIAEP de la Rozeille propose une commande groupée de récupérateurs d'eau pluviale à destination de ses abonnés.

Ce sont des récupérateurs de 1000 litres (41,02€) ou 510 litres (20,22 €).

Vous pouvez vous adresser pour tout renseignement :

- par téléphone : 06 83 82 14 12
- par mail helene.rozeille@orange.fr

Les fiches techniques et les documents pour passer commande se trouvent sur : siaeprozeille.fr/ *Sobriété des usages.*



PLUI



Élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté de Communes Marche et Combraille



La Communauté de Communes Marche et Combraille a engagé l'élaboration d'un **Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)**. Des réunions de lancement de la démarche ont été animées dans les communes du 30/09/2024 au 04/10/2024 par le bureau d'études KARTHEO, retenu pour assister les élus communaux et intercommunaux dans la réalisation du PLUi.

Qu'est-ce que le PLUi ?

➔ Un projet politique prospectif : quel avenir pour le territoire intercommunal à l'horizon 2038 ?

Le PLUi est un document **de planification territoriale** qui définira, pour une **période de 10 ans, les grandes orientations de la politique locale d'urbanisme**. Il anticipera l'évolution du territoire intercommunal et **les projets poursuivis**.

A ce titre, la procédure d'élaboration du PLUi devra conduire à la **définition d'un projet de territoire** auquel participera la communauté de communes, l'ensemble des communes, la population et des partenaires institutionnels (représentants de l'Etat, Chambres consulaires, Région, Département, DREAL, etc.).

➔ Un document réglementaire modernisé

Le PLUi est également un document **réglementaire et légal**. Il **définira le droit des sols et les règles de construction applicables** sur l'ensemble du territoire pour les permis de construire, les déclarations préalables, les permis d'aménager, etc.

Ainsi, à terme, le PLUi **se substituera aux documents d'urbanisme communaux et au Règlement National de l'Urbanisme (RNU)** pour les communes qui ne sont pas dotées d'un document. A ce titre, la mise en œuvre du PLUi permettra l'application de règles équitables pour l'ensemble des habitants du territoire intercommunal au travers d'un dispositif modernisé, plus accessible et répondant aux nouvelles exigences des législations (SRU, Grenelle 1 et 2, ALUR, ELAN, Climat et Résilience...).

➔ Comment se déroulera la procédure d'élaboration du PLUi ?

La procédure d'élaboration du PLUi se déroulera sur environ 4 ans, comprenant :

- **Une phase technique de 3 ans** avec :
 - La réalisation d'un diagnostic territorial ;
 - La définition d'un projet de territoire partagé par l'ensemble des communes et la Communauté de Communes ;
 - L'élaboration d'un dispositif réglementaire opposable : le zonage, le règlement et les orientations d'aménagement.
- **Une phase de validation administrative d'un an** environ comprenant notamment la tenue d'une enquête publique.

Tous concernés !

Le PLUi définit une vision et une ambition pour **le devenir du territoire mais aussi les droits et obligations des particuliers et professionnels pour tout projet de construction ou de travaux**. C'est pourquoi tous les habitants et les acteurs socio-économiques sont concernés et doivent être **informés et impliqués dans la réflexion**.

La concertation avec les administrés sera permanente tout au long de l'élaboration du document et passera notamment :

- Par l'animation de **réunions publiques** ;
- La **publication d'articles** dans la presse et les bulletins communaux et/ou intercommunaux ;
- Des **expositions évolutives** au siège de la Communauté de communes.

Une boîte à idées ainsi qu'un cahier de remarques sont d'ores et déjà disponibles à la mairie si vous souhaitez donner **vos avis ou soumettre une suggestion** pour améliorer votre cadre de vie.



Les premières réunions publiques seront organisées au mois de mai/juin 2025

Ces réunions auront pour objectif de vous présenter la démarche PLUi, ses objectifs et ses impératifs ainsi que les différents temps de concertation.

8 ■ Nos réalisations

ACQUISITION

La mairie s'est dotée d'un gyrobroyeur pour l'entretien des chemins de randonnée pour la somme de 4 200 € TTC. Une subvention de 1 400 € nous a été accordée au titre de la DETR.

CHEMINS COMMUNAUX

Afin de maintenir une circulation convenable dans les chemins, la commune a investi dans des matériaux d'empierrement mis à disposition des habitants pour les chemins de Chazérade, de Chavaneix et des Quais Riands.

Si vous le souhaitez, vous pouvez en faire demande à la mairie, un camion pourra être livré si vous procédez vous-même à sa mise en place.

FIN DES TRAVAUX DE L'ÉGLISE ET INAUGURATION DU 28 SEPTEMBRE 2024

Les grandes lignes avaient été terminées en 2023, avec la réfection de quatre statues, des deux retables, la sécurisation de la tribune, la réfection des murs des deux transepts et la restauration du tableau de l'assomption de la Vierge qui a réintégré l'église en début d'année.

Pour terminer ce programme, les fenêtres de la sacristie ont été changées, les deux portes ont été restaurées, et la Vierge à l'enfant et le tableau ont été sublimes par un éclairage adapté. Le montant des travaux 2024 s'élève à 9 611,60 € TTC.

Pour rappel, une DETR nous a été octroyée pour la réfection des murs, le Conseil départemental nous a aidé pour la rénovation des murs et les statues, et des fonds Leader ont été débloqués grâce à la participation du syndicat Est-Creuse Développement pour la Vierge à l'enfant, le retable nord et pour notre magistral tableau.

Le samedi 28 septembre, nous avons enfin pu inaugurer les travaux de l'église entrepris depuis 2020, en présence de Jean-Jacques LOZACH, sénateur, de Marie-Hélène MICHON, conseillère régionale, de Jérémy SAUTY, conseiller départemental, du père Aimé IBOVI AKIERA et de Monsieur Philippe CHOLLEY, délégué départemental de la Fondation du Patrimoine, Monsieur Philippe CHOLLEY a pris la parole et annonça que le montant de la collecte s'élevait à 8 933,55 € avec en plus un abondement de 2000 € de la Fondation du Patrimoine. Je tiens à remercier une fois de plus tous les donateurs qui ont participé à cette collecte à hauteur de leurs moyens, ainsi que la Fondation du Patrimoine.



Vierge et tableau sublimes par le nouvel éclairage >>



Monsieur LOZACH, sénateur



Monsieur CHOLLEY, délégué de la Fondation du Patrimoine

BÂCHES ET POTEAUX INCENDIE

Dernière ligne droite pour le déploiement de la défense incendie sur notre commune.

Pour clôturer notre programme, nous avons, cette année, procédé au déploiement de quatre points de lutte contre l'incendie. Le diamètre des canalisations étant suffisant aux villages des Treix et de Chavaneix, nous avons pu faire installer deux poteaux incendie et deux bâches ont été mises en place aux villages de Lachaud et des Villattes.

Le montant de cette opération s'élève à 19298,52 € HT soit 23158,22 € TTC. Une subvention de 7719,41€ a été accordée au titre du Fonds Vert 2024, ainsi qu'une subvention « boost'commune » de 3136,20 €, soit un reste à charge de 8442,91€ HT.

Rappel : les permis de construire ne sont plus délivrés si aucun moyen de défense incendie n'est présent.



CHARRON EN FÊTE : DEUXIÈME ÉDITION

Pour donner suite à une première édition plutôt réussie, c'est au stade cette année qu'a eu lieu la deuxième édition de Charron en fête. Toutes les associations se sont réunies faisant de ce projet un plus grand évènement. Marché d'artisanat et de produits locaux, vide grenier, jeux de kermesse, randonnées, intervillages, repas avec démonstration de danse Country se sont succédés tout au long de la journée pour se terminer autour d'un feu de Saint Jean pour certain et au bal pour d'autres ! Une réussite malgré le temps plutôt maussade.

À retenter l'année prochaine... Il y a fort à parier qu'une 3^e édition commence déjà à mûrir !



10 ■ Nos réalisations

TOUR DU LIMOUSIN

Le mardi 13 août dernier, notre commune a été traversée par la 1^{ère} étape du Tour du Limousin reliant la commune de BOISSEUIL (87) à AUZANCES (23) à l'occasion de sa 57^e édition.

Les amateurs de cyclisme se sont régalés avec une étape du meilleur grimpeur dans la côte de Gachard et les autres se sont amusés de la caravane publicitaire qui a gâté les plus petits de gadgets et sucreries ! Le temps était au rendez-vous, ce fut une belle journée !



NOËL DES ENFANTS ET COLIS DES AÎNÉS 2023

La municipalité a décidé d'offrir cette année un goûter aux aînés de plus de 75 ans, pour partager avec les enfants de la commune un moment de convivialité. À cette occasion, un atelier de création de couronnes de Noël a été mis en place pour les plus jeunes tandis que nos aînés profitaient du goûter.

Après quelques chants interprétés par notre « chorale charonnaise », le Père Noël est enfin arrivé, offrant un jouet aux enfants et le colis de Noël à nos aînés. Bien entendu, les colis pour les personnes n'ayant pu se joindre à nous ce jour-là ont été portés à domicile comme les années précédentes.



Notre chorale en compagnie du Père Noël !



Passage du Père Noël

CHEMINS DE RANDONNÉE

Depuis 2022, une belle équipe de bénévoles avait réussi à créer déjà quatre circuits de randonnée et, cette année encore, tous se sont remis en selle pour les entretenir et créer un nouveau circuit : celui du chemin de l'Arles (9,7 km). Des dépliants et "pas à pas" sont disponibles à la mairie ou mis à disposition dans la cabine à livres.



Ouverture au chemin de l'Arles



Après l'effort, le réconfort !

CIRCUIT TOURISTIQUE AUTOUR DU CHEMIN DE ST MARTIN ET AMÉNAGEMENT SUR LES AUTRES CHEMINS

Nous avons souhaité que Charron devienne une « terre de randonnée » !

Nous avons envie de faire connaître notre magnifique environnement à une plus grande population et attirer les vacanciers et autochtones sur notre territoire. Suite au travail de nos bénévoles, nous avons pu développer une offre conséquente de chemins de randonnée aménagés !

Sur tout le territoire, une partie du petit patrimoine proche des chemins de randonnée a pu être rénovée, des ponts et passerelles ont été créés ou sécurisés pour permettre un accès à ces chemins tout au long de l'année, deux tables de pique-nique ont été installées ainsi que la cabine à livres et une dizaine de statues ont été placées tout le long du chemin de St Martin.

Nous vous invitons à découvrir ou redécouvrir tous ces petits chemins, d'aller flâner sur le sentier de St Martin à la découverte de nos statues, ou chercher les petites boîtes à oiseaux peintes par les enfants de Charron à Noël dernier sur le chemin des bois de Drouilles !

Nous escomptons grâce au développement touristique, promouvoir sur notre commune, nos producteurs locaux, l'activité de l'auberge ou encore les logements touristiques.

Ce projet, d'un montant de 44 211,63 €, a été cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural dans le cadre du programme Leader porté par le Groupe d'Action Local (GAL) du Syndicat Est Creuse Développement à hauteur de 35 369,30 €.



Notre petit pêcheur



Gardien de la forêt au chemin de Bomelange



Champignons au Châtelet



Panneau de présentation



Passerelle du Pas de la Mule



Nichoirs au bois de Drouilles

12 ■ Nos réalisations

RÉFECTION DE LA SALLE DE RESTAURANT DE L'AUBERGE

La salle du restaurant a fait peau neuve : les murs ont été repeints et le parquet vitrifié par l'entreprise DAGUET. Le bar, quant à lui a été refait à neuf par l'entreprise CARUSO de Gouzon.

Le coût global des travaux s'élève à 23 372,25 € HT. Ce projet a bénéficié du soutien de la région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre du contrat de développement et de transition EST CREUSE qui a financé ce projet à hauteur de 7 867,41 €.

Un fond de concours a aussi été octroyé par la Communauté de communes Marche et Combraille en Aquitaine pour la somme de 5 116,82 €, soit un reste à charge de 10 388,02 € HT.

EST-CREUSE
développement



■ Nos projets pour 2025



Les idées pour 2025 ne manquent pas mais une fois encore, nous sommes limités par notre budget. Des réflexions autour de l'aménagement du stade, de la cour d'école sont en cours de chiffrage et l'agrandissement du columbarium va être inéluctable. Nous espérons aussi avoir enfin une issue favorable pour les travaux de notre Foyer Rural mais aussi assurer l'entretien de nos bâtiments, de nos chemins et de notre voirie.

Nous souhaitons mener une réflexion sur un aménagement possible autour du stade (aménagement sportif, aire de jeu...).

Plusieurs idées s'entrecroisent, mais avant d'arrêter concrètement un projet, nous souhaitons vous inclure, enfants, ados, jeunes adultes et jeunes parents, habitant sur la commune ou séjournant régulièrement, dans cette réflexion.

Nous sommes ouverts à toutes vos propositions, envies, dans la mesure du réalisable.

Vous pouvez nous contacter par téléphone (05 55 67 04 59), par mail (mairiecharron@wanadoo.fr) ou passer en mairie nous exposer vos idées !



Nous vous proposons une forme condensée du budget communal qui nous paraît claire et compréhensible. Le budget officiel reste bien évidemment à votre disposition en mairie si vous souhaitez le consulter.

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	Prévu en 2023	Réalisé en 2023	Prévu en 2024
Charges à caractère général (Ex : Eau, EDF, fournitures...)	157 772,29	111 877,69	146359,63
Charges de personnel (salaires, charges sociales, cotisations diverses...)	118 500,00	93 961,95	120 000,00
Charges de gestion courante (indemnités, subventions...)	32 000,00	31 649,63	32 000,00
Charges financières (intérêts des emprunts) : <i>la commune n'a plus aucun emprunt depuis 2017</i>	0,00	0,00	0,00
Compensation TPU (reversée à la Communauté de communes)	17 400,00	17 371,00	17 400,00
Dépenses imprévues (cette possibilité n'existe plus à partir de 2024)	15 000,00	0,00	0,00
Virement à la section d'investissement	91 100,00	91 100,00	27 100,00
TOTAL	431 772,29	345 960,27	342 859,63

RECETTES	Prévu en 2023	Réalisé en 2023	Prévu en 2024
Produits de gestion courante (Loyers...)	17 500,00	15 483,10	17 500,00
Impôts et taxes (contribution directes, droit de mutation...)	66 000,00	66 855,52	66 000,00
Dotations, subventions (dotation forfaitaire, compensations)	134 500,00	168 315,07	131 000,00
Excédent antérieur reporté	213 772,29	213 772,29	128 359,63
TOTAL	431 772,29	466 338,22	342 859,63

DÉPENSES	Prévu en 2023	Réalisé en 2023	Prévu en 2024
Immobilisations (voir rubrique « nos projets ») et reste à réaliser sur 2022	752 141,04	90 092,76	748 900,00
Cautions logement	1 000,00	0,00	1 000,00
Emprunt : <i>la commune n'a plus aucun emprunt depuis 2017</i>	0,00	0,00	0,00
Déficit antérieur reporté	85 498,87	85 498,87	45 148,32
TOTAL	838 639,91	175 591,63	795 048,32

RECETTES	Prévu en 2023	Réalisé en 2023	Prévu en 2024
Fond de réserve, dotations (excédent de fonctionnement, FCTVA)	82 154,41	83 668,86	89 118,32
Subventions d'investissement (subventions reversées après la réalisation des projets)	434 400,00	46 774,45	410 100,00
Caution logement	1 000,00	0,00	1 000,00
Virement section de fonctionnement	91 100,00	91 100,00	27 100,00
Solde d'exécution reporté	0,00	0,00	0,00
Reste à réaliser 2022 (subventions sur les projets 2022 non terminés)	51 985,50	0,00	71 730,00
Emprunt pour Foyer rural	178 000,00	0,00	197 000,00
TOTAL	838 639,91	221 543,31	795 048,32

INVESTISSEMENT

CHARRON EN MOUVEMENT

Pratiquer une activité sportive, c'est bon pour le moral !

Si un air de la Compagnie créole vous trotte dans la tête en ayant lu ce titre, c'est normal, et j'en suis bien désolé. Plus sérieusement, pratiquer du sport va contribuer à améliorer votre état mental et à chasser le stress et autres pensées négatives. C'est un moment où vous allez penser à vous, vous reconnecter avec votre corps et votre esprit.

Grâce à l'activité physique, votre corps va sécréter des endorphines qui vont vous faire ressentir une grande sensation de bien-être, jusqu'à parfois créer une véritable dépendance ! Vous éloignerez quoi qu'il en soit les idées noires et les petits tracas du quotidien en pratiquant une activité sportive : surtout, ne vous en privez pas, on a tous besoin de décompresser ! Ces sensations de plaisir et de bien être intérieur vont également favoriser votre confiance et votre estime de vous.

Chez l'adulte, l'activité physique contribue à la prévention et à la prise en charge de maladies non transmissibles telles que **les maladies cardiovasculaires, le cancer et le diabète**, réduit les symptômes de dépression et d'anxiété, améliore la santé du cerveau et peut accroître le bien-être général.



« Il faut entretenir la vigueur du corps pour conserver celle de l'esprit »

Cette année, nous avons avec toutes les autres associations de la commune pris part à « Charron en fête » en proposant aux plus jeunes un « Chamboule-tout » et un tee-shirt rempli de bouton qui a circulé sur la fête toute la journée où les participants devaient trouver le nombre de boutons cousus sur ce maillot ! Bien que les cieux n'étaient pas avec nous pour cette journée festive, nous avons réussi malgré tout à en faire une belle journée grâce à l'ensemble des participants.

Nous nous retrouvons tous les jeudis soir, à partir de 19H15 au Foyer Rural pour une heure dans une ambiance joyeuse et dynamique et ouverte à tous !

Le Président, A. GUESNON



AMICALE SPORTIVE DE CHARRON



1^{er} rang de gauche à droite : Tristan Tardy, Florian Aymard, Cyril Guillot, Lucas Roussel, Antoine Ravel, Théo Besse, Grégory Marquez
2^e rang de gauche à droite : Thierry Aymard, Kevin Aymard, Adrien Désarménien, Julian Dhume, Fabien Périgaud, Julien Aymard, Louis Roussel, Noah Besse, Paul Lamont

Tous les ans à la même époque, nous nous retrouvons afin de vous exprimer le bilan sportif de la saison passée et celle en-cours.

Saison 2023-2024

La saison 2023-2024 comme la saison 2022-2023 fut une saison en poule de brassage, c'est-à-dire en 2 parties.

Nous avons terminé 3^e sur 5 à la fin de la première partie. Nous avons pu jouer la montée en 3^e division en rencontrant les 9 autres équipes. Durant cette seconde partie de saison, il s'agissait du foot loisirs. Nous avons fini 4^e sur les 10 clubs représentés.

Saison 2024-2025

C'est avec beaucoup de fierté que nous débutons cette nouvelle saison en accueillant 4 nouveaux joueurs.

Le club est heureux d'accueillir :

Lucas Roussel

Evan Barathon

Enzo De Castro

Clément Chambon (arrivé en cours de saison dernière)

AMICALE SPORTIVE DE CHARRON (suite)

À ce jour, l'équipe compte 20 licences joueurs et 6 licences dirigeants.

Cette année le District de la Creuse a remis en place les poules classiques de 10, il n'y a plus de poule de brassage.

Le club évolue toujours en 4^e division du district de la Creuse, Poule C, qui est constitué de 10 clubs, qui sont : Auzances C, Charron, Champagnat B, Mérinchal C, Entente Saint-Sulpice Saint-Georges B, Flayat B, Vallière B, Mainsat B, Peyrat la Nonière B, Felletin B.

L'objectif du club est de remonter en 3^e division. À ce jour, nous avons joué 8 matchs, 4 victoires, 2 nuls et 2 défaites. Nous occupons donc la 4^e place à 5 points du premier. Tout est encore jouable.

Manifestations

Notre soirée entrecôtes frites a eu encore beaucoup de succès, elle sera renouvelée l'an prochain.

Le Club remercie :

- Madame le Maire et les membres du Conseil Municipal,
- Valérie Simonet, Présidente du Conseil départemental,
- Les sponsors qui ont permis de réaliser la composition et l'impression des calendriers 2024,
- Les habitants de la commune qui réservent toujours un excellent accueil à nos joueurs lors de leur passage pour présenter le calendrier et les vœux du club,
- L'association de chasse de Charron qui a offert au club, comme les années précédentes, un chevreuil pour le banquet annuel de l'Amicale Sportive de Charron.

L'amicale sportive de Charron vous présente ses meilleurs vœux à l'occasion de la nouvelle année.

TOURNOI VALENTIN AYMARD

Le club a été très touché par le décès de leur ancien président Valentin. Il avait été président du club pendant de nombreuses années. Nous avons donc organisé un Tournoi pour lui rendre hommage. Ce dernier a eu lieu le dernier week-end d'août. 6 équipes étaient présentes : Auzances C, Chambon-sur-Voueize C, Saint-Maurice-près-Pionsat, Charensat, l'Entente Reterre-Fontanières et notre équipe de Charron. Notre équipe était composée de joueurs actuels mais aussi d'anciens joueurs qui ont pris plaisir à porter les couleurs du club pour cette belle journée.



Remise du trophée Valentin AYMARD



Joueurs et anciens joueurs de Charron lors du tournoi Valentin AYMARD

Classement :

- 1^{er} : Chambon-sur-Voueize
- 2^e : Auzances
- 3^e : Charensat
- 4^e : Charron
- 5^e : Reterre
- 6^e : Saint-Maurice-près-Pionsat

Ce trophée sera remis en jeu l'an prochain à la même date.

CLUB DE LA PAMPELUZE

Comme chaque année, nous vous donnons quelques nouvelles de notre Club. Cette année a été marquée par l'arrivée en janvier d'un nouveau Président et sa démission début septembre. Malgré cela toutes les activités ont continué.

Bref récapitulatif de nos manifestations :

67 personnes ont assisté à l'Assemblée Générale du 6 janvier. Nous remercions les nouveaux adhérents ainsi que ceux qui ont renouvelé leur adhésion.

Le concours de belote du 2 mars n'a pas obtenu un grand succès, seulement 32 équipes (cependant pas moins de participants qu'en 2023).



La sortie à Thiers pour le Cabaret « Le Moulin Bleu » le 23 mai n'a pas conquis beaucoup de personnes (44 participants dont 34 adhérents).

Les repas sont des moments de partage et de convivialité. Entre 60 et 65 convives sont venus partager le repas du 14 avril ainsi que celui du 5 octobre.



Le méchoui du 21 juillet a cette année encore fait recette avec 102 convives et 21 participants à la randonnée pédestre.

Le loto du 22 septembre, par rapport au concours de belote a enregistré une bonne participation.

Dans une ambiance chaleureuse, **le pot-au-feu** dansant du 10 novembre a fait recette.



L'année se termine par le **repas festif de Noël** le 8 décembre.

Les amateurs de belote sont toujours contents de se retrouver les 2^{es} et 4^{es} mercredis du mois de septembre à mai.

Nous vous attendons nombreux pour l'Assemblée Générale 2025 et l'élection d'un nouveau Président. Toutes les candidatures au Conseil d'Administration seront les bienvenues car il faut du monde pour organiser les diverses manifestations.

Nous remercions vivement :

- Mme Le Maire et les membres du Conseil Municipal,
- les employés communaux,
- nos amis chasseurs qui nous donnent le gibier,
- l'Association Sportive pour son aide lors du méchoui d'été,
- tous les adhérents pour leur fidélité.

Nous avons une pensée particulière pour les adhérents qui nous ont malheureusement quittés cette année et pour ceux qui n'ont pas pu assister aux activités du Club en raison de leur état de santé.

Les vice-présidentes et les adhérents du Club de la Pampeluze vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2025 et surtout une bonne santé.

ACCA DE CHARRON

Les adhérents de l'Association Communale de Chasse Agréée de Charron sont heureux de vous présenter leurs vœux de santé et de bonheur pour l'année 2025.

Le 9 mars, la troupe de théâtre « La Combraille vive » de Pionsat est venue nous présenter son nouveau spectacle. 125 personnes ont pu assister à cette belle pièce très bien interprétée par cette troupe locale.

À mi-saison, nous avons tué en battue 2 sangliers, 14 chevreuils (sur 30 d'attribués) et 7 renards. Pour mémoire le tableau de la saison dernière en battue, était de 21 sangliers, 27 chevreuils, 32 renards, 1 martre et 2 blaireaux.

Je ne peux conclure ces quelques lignes sans remercier vivement les propriétaires et les agriculteurs en particulier qui continuent à nous faire confiance pour la gestion de la faune sauvage.

Le président et le bureau de l'ACCA de Charron



COMITÉ DES FÊTES

Pour la troisième année de notre comité des fêtes, 2024 fut enrichissante et dynamique.

Pour commencer, nous avons pu réitérer notre « **Fondu-frites** » où nous avons affiché complet. Ce repas a permis de réunir les habitants de la commune ainsi que des alentours pour partager un moment convivial.



Ensuite, comme tous les ans, nous avons organisé notre **traditionnel bal du mois de mai** qui a permis aux jeunes, qui ont répondu présent, de se retrouver...

Pour la deuxième édition de **Charron en fête**, nous avons eu la chance d'organiser un inter village qui s'est déroulé dans la bonne ambiance malgré le temps qui n'était pas au rendez-vous. Nous remercions les associations des communes

alentours pour leur participation : le comité des fêtes de Saint-Maurice-près-Pionsat et le club des jeunes de Charensat. Pour représenter Charron, le club de foot a permis de constituer une équipe supplémentaire et nous a aidé à la préparation de l'événement en amont. Nous avons clôturé la journée par un **bal en partenariat avec l'AS Charron**.



Pour cette future année 2025, nous prévoyons de réorganiser notre repas ainsi que des bals. Nous espérons que la mairie nous permettra de contribuer une nouvelle fois à la fête patronale. Nous sommes ouverts à toutes nouvelles propositions d'événements et nous accueillerons avec plaisir de nouveaux membres pour rejoindre notre équipe.

Nous tenons encore une fois à remercier la mairie, les habitants ainsi que les autres associations pour leur présence, aide et soutiens tout au long de cette année.

**Nous vous souhaitons
nos meilleurs vœux
pour cette année 2025.**

Le président, Kevin Aymard, et son bureau

La gendarmerie d'AUZANCES communique sur la prévention des cambriolages résidentiels.

Eu égard à la recrudescence de cambriolages sur la circonscription de la communauté de brigades d'AUZANCES, il convient de rappeler les bons réflexes pour lutter contre ce phénomène :

- fermez vos portes, fenêtres et volets ;
- laissez des signes visibles de présence même pour une courte absence ;
- activez diverses sources lumineuses par des minuteries pour dissuader les cambrioleurs ;
- placez vos objets de valeur en lieu sûr ;
- installez des alarmes sonores idéalement reliées à un centre de surveillance ;
- les cambrioleurs agissent de jour comme de nuit ;
- ne signalez pas votre absence sur les réseaux sociaux ou sur votre répondeur téléphonique, mais à la gendarmerie via le dispositif « opération tranquillité vacances » ;
- signalez immédiatement tout comportement suspect ou allées et venues inhabituelles dans votre

quartier à la gendarmerie, en relevant notamment le numéro d'immatriculation de tout véhicule suspect ;

- méfiez-vous des démarcheurs : ne les laissez pas pénétrer dans votre domicile, même s'ils vous présentent un document ou une carte professionnelle, et téléphonez à la gendarmerie en cas de doute. Les vols perpétrés par de faux policiers ou de faux employés de service public sont courants.
- en cas de cambriolage, ne touchez à rien et composez le 17.

En cas d'urgence, composez le 17, sinon adressez-vous directement à votre gendarmerie locale :

Brigade de Proximité d'AUZANCES
1 avenue du 8 mai 1945 23700 AUZANCES
05.55.67.00.07
cob.auzances@gendarmerie.interieur.gouv.fr

■ Est-Creuse développement

Le Syndicat Est Creuse Développement poursuit et accroît ses accompagnements grâce à plusieurs actions. Pensez à prendre contact avec nous afin d'optimiser au mieux la mise en place et le suivi de vos projet !



www.estcreuse.fr // contact@estcreuse.fr

TEPOS : contrat ADEME

Le Syndicat accompagne les communes et entreprises dans le développement des énergies renouvelables thermiques. Proposé par l'ADEME et géré localement par Est Creuse, le Contrat de Chaleur Renouvelable territorial permet d'accéder aux aides du fonds chaleur, et ainsi remplacer progressivement les énergies fossiles de chauffage par des énergies renouvelables locales et moins chères !

Depuis 2021, 23 projets ont déjà bénéficié d'accompagnement, et 1,6 GWh d'énergies fossiles ont été substitués, avec près de 750 000 € de financement

attribués. Une dizaine de projets devraient bénéficier d'une aide avant la fin d'année 2024 pour près de 2 GWh d'énergies renouvelables annuelles !

Si le programme touche désormais à sa fin, il devrait reprendre en 2025 ou 2026 pour apporter de nouveaux financements. Afin de pouvoir vous faire prétendre aux Fonds Chaleur, le Syndicat recense donc dès à présent tout potentiel projet d'énergies bois, géothermie ou solaire thermique sur des bâtiments publics ou d'entreprises.

m.pellet@estcreuse.fr

ÉCONOMIE

Les entreprises peuvent nous solliciter dans la recherche de financement pour leur projet de création, reprise ou développement.

Le dispositif Actions Collectives de Proximité ACP est effectif depuis début 2024. Il s'agit d'un dispositif d'aides directes aux TPE dans les domaines du commerce et de l'artisanat. Celui-ci est financé via les deux EPCI et la Région NA.

Les thématiques d'aides pour les entreprises sont les suivantes :

- Amélioration des espaces de ventes ,

- Transition énergétique
- Système de chauffage,
- Soutien à la transformation numérique,
- La modernisation des outils de production.

À ce jour, une esthéticienne a été aidée pour le changement de sa vitrine et une boucherie pour la modernisation de ces outils numériques. Et d'autres sont à venir.

s.ledieu@estcreuse.fr

AGRICULTURE

L'association Creuse Bio Noisette qui regroupe actuellement 3 agriculteurs bio et l'industriel Jean Hervé, a reçu sa première ramasseuse de noisettes. Cette machine permet un travail plus rapide et de bonne qualité. La livraison de ce matériel au sein de l'association consolide le développement de la filière noisette en Creuse et nous l'espérons, va permettre de créer de nouvelles vocations.

Nous travaillons actuellement sur les coques de noisette comme paillage. Elles possèdent de nombreuses qualités en tant que couvert végétal en plus d'être une matière recyclée et renouvelable. Elles pourraient également être une autre façon de mettre en avant la noisette comme marqueur de territoire de la Creuse dans les espaces verts des collectivités.

m.briens@estcreuse.fr



LEADER

Grâce à l'Union Européenne - programme Leader 14-20 et la Région Nouvelle Aquitaine, le Groupe d'Action Local (GAL) du Syndicat, avec les chantiers d'insertion SIAE, ont mené une opération remarquable de rénovation du petit patrimoine bâti.

Moyennant 80% de subvention, les communes ont pu préserver et valoriser les éléments architecturaux tels que les murets, puits, lavoirs...

Ces travaux ont permis non seulement de sauvegarder le patrimoine local, mais aussi de favoriser l'insertion professionnelle des participants renforçant ainsi le tissu économique et culturel de l'Est Creuse. L'opération sera reconduite dans les mois à venir.

L.auzel@estcreuse.fr



Un monument géologique proche de Charron

Le grand filon de quartz de la Combraille qui s'étend de Soumans (Puy-de-Dôme) a marqué puissamment le paysage sous forme de dykes à Roche-d'Agoux, Saint-Maurice-près-Pionsat et Évaux sur la rive droite de l'étang de Moneix.

Le filon a vraisemblablement servi de support à une piste préhistorique, comme le prouvent les nombreux silex néolithiques du Grand Pressigny découverts par le regretté Robert Dezissert agriculteur au village des Tuileries de Saint Maurice qui se trouve sur le bord de la voie.

Cette voie de long parcours a continué à être utilisée à l'époque gauloise comme le suggère le toponyme « Les Pouges » au sud de la croix des quatre curés (limite des paroisses de Charensat, Biollet, Miremont, Villosanges). Ce toponyme est généralement associé, surtout en limousin, à une voie d'interfluve. Cette voie a été ensuite romanisée comme le suggèrent les toponymes « La Chaussade » village de Saint Maurice et Les Treix (latin *trajectus*-franchissement) au-dessus des villages de Sourdeliers (commune de Biollet) exactement sur la ligne de partage des eaux entre l'Allier et le Cher.

À l'entrée du Bois de la Brousse près du lieu-dit Bonnefont, il existe encore des traces visibles de cette romanisation, des alignements de margines (pierres de bordure de la voie) et des fossés caractéristiques. Cette voie a traversé les âges car elle est désignée comme chemin de Vergheas à Riom sur les cadastres napoléoniens de Roche d'Agoux et de Charensat. Son nom vernaculaire est toujours la « Grande Charreau ». Ce filon a été exploité depuis la nuit des temps pour le « fabuleux métal », l'or signalé par le toponyme « Laurière » (commune de Villosanges).

Les remontées hydrothermales métallisées peuvent comporter de l'or libre ou inclus dans des sulfures que l'on peut griller pour récupérer par hydroclassement (batées ou sluices), technique maîtrisée par les gaulois, l'électrum (minerai d'or contenant un peu d'argent).

Les traces de ces travaux miniers sont encore visibles sur le filon et ses zones d'épandage sous la forme de fosses allongées de plus de 100 m (minières-aurières) flanquées de stériles (haldes). La plus spectaculaire de ces aurières se situe à une corne du bois de la Brousse derrière le village des Chassagnols (Charensat).

D'autres remontées hydrothermales contiennent de l'or en solution solides dans le réseau cristallin nécessitant un traitement physico-chimique inconnu des anciens. Il faut attendre la fin du XIX^e siècle pour que l'on découvre de l'or dans le quartz pyriteux, affleurant à la gare de Budelière-Chambon. Exploitée de 1905 à 1955, la mine du Châtelet a produit 11 tonnes d'or fin.

Au village de la Verrerie (commune de Villosanges) en plus d'un filon minéralisé portant une dizaine d'aurières alignées, existe un filon parallèle composé de silice très pure qui a été à l'origine, en 1777, de la création d'une verrerie, d'où le nom du village.

Cette création fut facilitée par la présence abondante de l'argile nécessaire à la fabrication des fours et creusets. Le filon est accompagné en effet d'une large bande de décomposition des roches encaissantes. Des Tuileries et des briqueteries ont exploité cette argile ; cette industrie a laissé des traces sur le terrain (excavation) et en toponymie (La Tuilerie à Biollet, Les Tuileries à St Maurice).

D'autres minéraux ont fait l'objet de tentative d'exploitation. En 1817, un filon affleurant d'antimoine sulfuré (stibine) fut découvert à Villeranges (commune de Lussat) et exploité de 1824 à 1828. Vers 1930 des travaux de recherche furent effectués par la Société des Mines d'or du Châtelet à Château-sur-Cher. L'amorce d'une galerie de recherche existe encore sous le Bourg avec présence de fluorine et barytine.

En deux endroits le filon de quartz disparaît sous des terrains houillers à Villeranges et au sud-est de

Château-sur-Cher. Le charbon y fut exploité depuis la fin du XIX^e siècle jusqu'aux deux guerres mondiales. En certains endroits (particulièrement vers Roche d'Agoux) le filon présente des cristallisations : cristal de roche, améthyste, quartz enfumé, calcédoine. Ces pierres fines sont déjà signalées par Legrand d'Aussy en 1787. À son époque, le commerce s'en faisant déjà et les pierres servaient à faire des « chatons de bagues, des boutons de manches et autres bijoux pareils ». Malheureusement, une récente période a vu le pillage de ces minéralisations encouragé par des publications minéralogiques irresponsables.

Ce monument géologique de grande profondeur commande la circulation des eaux souterraines. Sur son parcours des sources abondantes sortent

de terre à température constante : La Fontchaude à Biollet, la Fontbouillant au-dessus de Lassoux à Saint Maurice. Les sources thermales d'Évaux sont à l'intersection du filon avec un profond ravin.

On voit que ce filon a joué un rôle important dans l'économie de la Combraille et ce n'est sans doute pas fini. Total Compagnie Minière a découvert des réserves d'or évaluées à quatre tonnes près de Villossanges et les prospections de la Cogéma ont montré la présence significative de minerai d'uranium (pechblende) en son sein, particulièrement à la limite des communes de Charensat et d'Espinasse.

Pierre RIGAUD





La Laitière et le Pot au lait

Perrette sur sa tête ayant un Pot au lait
 Bien posé sur un coussinet,
 Prétendait arriver sans encombre à la ville.
 Légère et court vêtue elle allait à grands pas ;
 Ayant mis ce jour-là, pour être plus agile,
 Cotillon simple, et souliers plats.
 Notre laitière ainsi troussée
 Comptait déjà dans sa pensée
 Tout le prix de son lait, en employait l'argent,
 Achetait un cent d'œufs, faisait triple couvée ;
 La chose allait à bien par son soin diligent.
 Il m'est, disait-elle, facile,
 D'élever des poulets autour de ma maison :
 Le Renard sera bien habile,
 S'il ne m'en laisse assez pour avoir un cochon.
 Le porc à s'engraisser coûtera peu de son ;
 Il était quand je l'eus de grosseur raisonnable :
 J'aurai le revendant de l'argent bel et bon.
 Et qui m'empêchera de mettre en notre étable,
 Vu le prix dont il est, une vache et son veau,
 Que je verrai sauter au milieu du troupeau ?
 Perrette là-dessus saute aussi, transportée.
 Le lait tombe ; adieu veau, vache, cochon, couvée ;

La dame de ces biens, quittant d'un œil marri
 Sa fortune ainsi répandue,
 Va s'excuser à son mari
 En grand danger d'être battue.
 Le récit en farce en fut fait ;
 On l'appela le Pot au lait.
 Quel esprit ne bat la campagne ?
 Qui ne fait châteaux en Espagne ?
 Picrochole, Pyrrhus, la Laitière, enfin tous,
 Autant les sages que les fous ?
 Chacun songe en veillant, il n'est rien de plus doux :
 Une flatteuse erreur emporte alors nos âmes :
 Tout le bien du monde est à nous,
 Tous les honneurs, toutes les femmes.
 Quand je suis seul, je fais au plus brave un défi ;
 Je m'écarte, je vais détrôner le Sophi ;
 On m'élit roi, mon peuple m'aime ;
 Les diadèmes vont sur ma tête pleuvant :
 Quelque accident fait-il que je rentre en moi-même ;
 Je suis gros Jean comme devant.

Jean de La Fontaine, Les Fables

Bulletin édité par la commune de Charron
 Directeur de publication : Émilie BOUCHET
 Conception & impression : Agence iCombrailles
 Tirage : 200 exemplaires
 Dépôt légal à parution

